

Lettre aux Riverains

Information passage du relais de la Flamme Olympique le 20 juillet 2024

Modifications à prévoir - circulation et stationnement

Meaux, le 12 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, nous accueillerons très prochainement le Relais de la flamme olympique. Cet événement majeur pour notre Ville nécessite des adaptations en matière de circulation et de stationnement. Ainsi, pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne sera autorisé à stationner le long du parcours. Par ailleurs, de nombreuses voies seront fermées à la circulation.

À partir de 7h00 : fermetures partielles des voies.

Dès 14h00 : début des fermetures complètes qui seront finalisées à 16h30.

Du personnel sera présent sur site pour répondre à vos interrogations et vous orienter dès 14h00.

Le 20 juillet 2024, de 07h00 à 19h30, les voies suivantes seront fermées :

- La Rue Lazare Ponticelli est fermée à la circulation pour le départ du Relais de la Flamme Olympique,
- La Rue des Vieux Poiriers est fermée à la circulation,
- L'accès et la sortie du lotissement des Hauts de Chantereine se fera par la Rue des Hauts de Chantereine, jusqu'à la fermeture de la voie
- Le Boulevard du Mémorial, depuis la Rue Jehan de Brie en direction de la Route de Varreddes, est fermé à la circulation,
- L'accès et la sortie du lotissement de la Corniche via la rue du Docteur Gravery (au niveau de la patte d'oie) se fera par alternat sur la voie de sortie jusqu'à la fermeture de la voie. La voie d'entrée est fermée à la circulation,
- La Rue de la Hallebarde est fermée à la circulation (l'accès se fera par le Chemin de la Champignonnière), jusqu'à la fermeture de la voie
- Le Chemin de halage (Canal) est fermé à la circulation des 2 côtés,
- Le Chemin de Bouleurs est fermé à la circulation,
- La sortie de la rue des Soldats de la Marne est fermée à la circulation et se fera par le Chemin du Canal et la Rue du Docteur Happert,

Le 20 juillet 2024, de 16h00 à 19h30, les voies suivantes seront fermées :

- Accès entrée au lotissement de la Corniche - rue du Docteur Gravery est fermée à la circulation.
- L'entrée de la Rue des Soldats de la Marne est fermée à la circulation

Le stationnement sera par ailleurs considéré comme gênant du vendredi 19 juillet 2024 à 08h00 au samedi 20 juillet 2024 à 21h00 sur les voies suivantes :

- Sur l'ensemble des places de stationnement sur la Route de Varreddes des 2 côtés
- Sur l'ensemble des places de stationnement dans la Rue Lazare Ponticelli (Intérieur du Musée de la Grande Guerre)
- Sur l'ensemble des places de stationnement dans l'Avenue du Maréchal Joffre des 2 côtés
- Sur l'ensemble des places de stationnement sur l'Avenue du Président Franklin Roosevelt sur la portion comprise entre le carrefour de l'Octroi et la Rue des Sablons Bouillants des 2 côtés.

Le non-respect de l'arrêté municipal 24-3434 et de l'interdiction de stationner, contraindra les forces de police à faire appel à un fourrieriste pour le déplacement de votre véhicule.

Bien conscient que cette organisation impactera votre quotidien, je sais pouvoir compter sur votre collaboration et compréhension. Ce 20 juillet 2024 sera une fête et un événement historique pour notre Ville.

Vous pourrez retrouver l'ensemble des informations sur le site de la ville ou via le QR code ci-dessous.

Par ailleurs, la Police Municipale reste à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations au 01 60 24 35 35.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

*Bien fidèlement à vous
Jean-François Copé*

+ d'infos ici !

Jean-François Copé

Ancien ministre, Maire de Meaux,
Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux



Nouveau site internet
www.ville-meaux.fr

Nouvelle appli' MyMeaux disponible !



Suivez l'actualité de la ville
sur nos réseaux sociaux



Pays
de
Meaux
Communauté d'agglomération

Meaux
Fiers de notre histoire

CARTE DES CIRCULATIONS 19 & 20 JUILLET 2024

Parcours de la Flamme



Départ : 18h



Arrivée 19h20

Tout le long du parcours et à chacune des intersections :

- Interdiction de stationner sur le parcours du 19 juillet (8h) au 20 juillet (21h)
- Attention, tout véhicule stationnant sur le parcours sera déplacé !
- Interdiction de circuler le 20 juillet de 14h à 21h

Aucune circulation possible
en véhicule dans cette zone rouge
le 20 juillet de 14 h à 21 h

Parcours de la Flamme



Passage interdit en voiture le 20 juillet
de 14h à 21h



**Parking de déplacement des véhicules
restés sur le parcours**

Parking du lycée Pierre de Coubertin



Parking réservé riverains zone rouge

Parking du Champ de foire

(Attention, Riverains de la zone rouge,
mettez votre véhicule sur ce parking dès
le matin du 20 juillet si vous prévoyez de
circuler hors de ce périmètre).



Parking visiteurs n°1

Parking du Collisée - Navettes gratuites
pour rejoindre le site Tautziet



Parking visiteurs n°2

Parking des Sablons Bouillants - Site
Tautziet accessible à pied



Parking vélos / motos / PSH

Parking Lycée J.Jullar - Suivre la déviation
puis accès chemin du Tournay



Navettes gratuites

Déviations

**Itinéraires de contournement
conseillés le 20 juillet dès 14h.**

Des panneaux de déviation seront
disposés afin de faciliter la circulation
de tous.

